

Discours d'introduction par Alain Rochon, président de l'APF

Assemblée générale de Chartres - 29 juin 2013

Chers amis,

Permettez-moi quelques mots pour introduire cette assemblée générale que je déclare ouverte.

Je tiens aussi à vous redire, de vive voix cette fois, combien je suis honoré d'avoir été élu à la présidence de notre association.

Et je voudrais saisir cette opportunité pour rendre hommage devant vous à Jean-Marie Barbier pour ses six années d'engagement sans faille à la tête de notre association.

Six années durant lesquelles de nombreux combats ont été menés, notamment : la manifestation « Ni pauvre, ni soumis » du 29 mars 2008 qui a permis l'augmentation de l'AAH de 25% en cinq ans ; l'édition du plaidoyer de l'association « Construire une société ouverte à tous ! » ; l'adoption du projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive » que nous avons porté ensemble à Bordeaux ; et la concrétisation des processus de démocratie interne dans toutes les strates de l'association.

Comme vous le savez, de nombreux défis nous attendent tant sur le plan financier que politique. Et l'APF a besoin de la mobilisation de tous – siège, directions régionales, délégations, établissements et services, entreprises adaptées - et de la participation de chacun - élu, adhérent, usager, salarié, bénévole – pour parvenir à relever ces défis qui nous concernent tous !

Je peux vous assurer que le Conseil d'administration et moi-même sommes pleinement conscients des responsabilités qui sont les nôtres et fortement mobilisés dans cette période délicate pour l'association.

Le défi de notre modèle économique tout d'abord puisque l'association est confrontée à d'importants problèmes de financement. Depuis plusieurs années, nos dépenses sont supérieures à nos ressources ; et l'état de nos réserves ne nous permet plus de continuer à fonctionner de cette façon.

Ces déficits ont été générés pour de bonnes causes : sauvegarder la qualité des réponses apportées aux personnes, sauvegarder des emplois dans les entreprises adaptées, nous mobiliser pour la défense des droits.

La crise économique a bien entendu fortement contribué à la dégradation de cette situation. Elle n'épargne personne. Elle touche même en priorité les publics les plus fragiles.

Aujourd'hui l'APF est face à des besoins qui explosent pour les intéressés et à des moyens qui se réduisent pour y répondre.

Devons-nous pour autant baisser les bras, nous résigner ?

Vous ne serez pas étonnés si je vous dis que ce n'est pas le choix que nous avons fait !

Dès juin 2012, le Conseil d'administration a initié une vaste démarche de réflexion et de consultation internes afin d'engager les mesures immédiates et structurelles permettant un retour durable à l'équilibre et la reconstitution de nos réserves.

Car cet équilibre financier est la condition indispensable de notre indépendance !

Cette démarche est en cours. Elle aboutira en septembre prochain à la présentation d'un plan d'actions au Conseil d'administration.

Je tiens ici à saluer Jean-Manuel Hergas, notre trésorier adjoint, qui a accepté d'assumer l'animation du groupe de travail à l'origine de cette démarche.

Et je tiens à souligner la qualité et la richesse des travaux menés dans l'ensemble des réunions qui se sont tenues dans le réseau.

Dans ce contexte, il me semble que nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de nous disperser.

Plus que jamais notre état d'esprit doit être au rassemblement et à la cohésion.

Mais pour que cette exigence soit tenue, il est nécessaire de traiter les difficultés et d'entendre les aspirations.

C'est pourquoi, alors que nous fêtons les 10 ans de notre démocratie associative, je souhaite que nous puissions franchir une étape supplémentaire de nature à renforcer nos liens et à rendre notre organisation démocratique encore plus participative. Ce sera l'objet d'une des motions soumises au vote cet après-midi.

Il est temps de montrer notre force, celle que beaucoup nous envient, qui est de faire front et d'agir tous ensemble et au même moment.

Cette cohésion nous est également nécessaire pour continuer à défendre les droits des personnes et de leur famille dans un contexte politique de crise et de rigueur, voire de reculs...

Accessibilité, ressources, compensation, aide à domicile sont notamment au cœur de nos préoccupations. Je ne m'étendrai pas ici sur l'état des lieux car je l'aborderai tout à l'heure dans le rapport moral. Et des motions vous seront soumises cet après-midi.

A l'heure où je vous parle, un certain nombre d'orientations dépendent du Comité interministériel du handicap qui devrait se réunir en septembre.

Il apparaît vraisemblable toutefois que nous aurons à nous mobiliser dès la rentrée prochaine, d'une manière ou d'une autre, pour faire avancer nos revendications sur ces thèmes.

Alors, certes les obstacles sur notre route vers une société inclusive sont nombreux.

Toutefois, permettez-moi de vous faire part de mes sentiments face au discours ambiant depuis quelques mois, sentiments qui, je crois, sont partagés par beaucoup d'entre vous : ce sont la consternation et l'agacement, quand j'entends dire que l'APF n'est pas raisonnable, va trop loin dans ses demandes, est extrémiste voire intégriste !

Pour moi, ce qui est extrémiste et intégriste, c'est cette obstination des pouvoirs publics et des lobbies à considérer les personnes en situation de handicap comme d'éternels citoyens de seconde zone !

Mais j'entends aussi parmi nous l'inquiétude, le manque de moyens. J'entends la fatigue, le découragement.

Et j'ai envie alors d'en appeler à notre histoire.

L'APF a 80 ans cette année.

Elle a connu des tensions et des difficultés financières.

Elle a connu le désengagement de l'Etat et des pouvoirs publics.

Elle a connu des crises sociales, politiques et économiques.

Elle a même connu une guerre mondiale.

Et elle est toujours là.

Et c'est nous qui l'incarbons aujourd'hui, qui la faisons vivre et grandir.

Je reprendrai les mots de l'édito du magazine Faire Face de ce mois-ci consacré justement à notre histoire : l'APF, c'est 80 ans d'audace et d'esprit d'avant-garde. Cette audace, cet esprit d'avant-garde, sont notre héritage. La combativité aussi.

Parce que quatre jeunes en 1933 ont osé penser différemment la place des personnes en situation de handicap et ce, à l'encontre des idées de la société d'hier voire d'aujourd'hui, parce qu'ils ont agi en conséquence et fait bouger les lignes, nous nous devons nous aussi aujourd'hui de « risquer l'impossible » !

Je vous remercie.